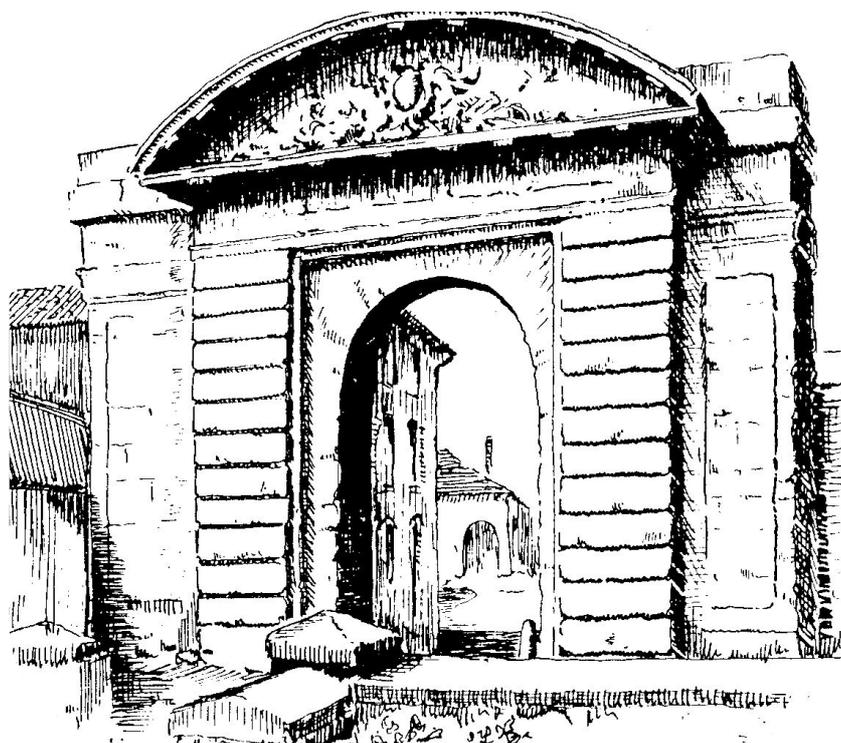


VUE DE L'USINE DE DIEUZE DE 1925

EXPLOITATION DU SEL A DIEUZE

***LES
SALINES
ROYALES***



*Porte des Salines construite
sous Louis XV*

Le sel est un des éléments les plus indispensables à la vie. De tout temps, le sel a tenu une place primordiale dans la vie quotidienne : conservation des aliments, guérison de maladies, sorcellerie...

Si le sel était nécessaire à la survie de la population, il était aussi un signe de richesse et une source de puissance des grands.

A l'origine, Dieuze n'est d'abord qu'un modeste village, voire même un hameau comme il y en a beaucoup en Lorraine.

La découverte des sources salées dans les environs immédiats de la ville attire quelque population et c'est ainsi que Dieuze prend, peu à peu, de l'importance.

A partir du Moyen Age, les Évêques de Metz, les Ducs de Lorraine puis le Roi de France sont successivement propriétaires des Salines qui deviennent alors Salines Royales en 1766.

Les Salines sont une véritable forteresse et forment une agglomération distincte de la communauté de Dieuze, comme le montrent les illustrations.

Le puits salé est le point vital d'une saline lorraine au XVIIIème siècle. A Dieuze, les eaux salées sont élevées grâce à un manège de chevaux et à une roue hydraulique.

La fabrication du sel se fait dans des poêles rectangulaires de 8,58 m sur 6,60 m, voire plus longues. L'obtention du sel se réalise par évaporation de la saumure versée dans ces poêles.

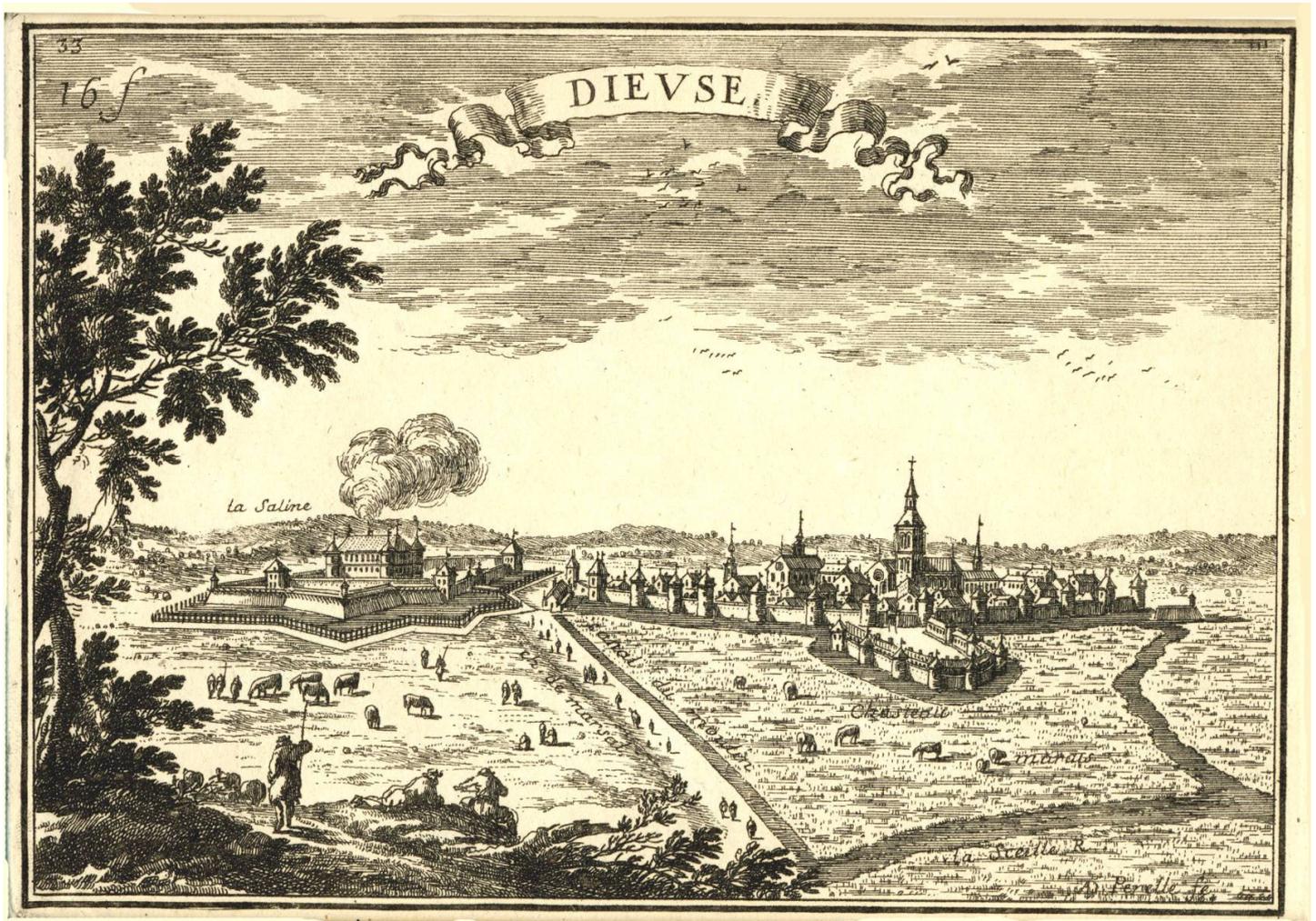
Le nombre de poêles en service à cette époque s'élève à 6 en 1720, puis ce chiffre augmente rapidement à 37 en 1779 et 48 en 1789.

Le chauffage des poêles est assuré par le "bois du sel" provenant des forêts enserrant l'étang de Lindre et l'agglomération de Dieuze.

Dans les cahiers de doléances de 1789, la plainte principale des paysans de la région concerne la quasi exclusivité de l'utilisation des bois environnants par les salines de Dieuze.

Une mine de sel gemme est ouverte et exploitée de 1826 à 1864, date de son inondation. Pendant 38 ans le sel est abattu dans la 11ème couche de sel à une profondeur de 139 mètres.

La méthode adoptée pour l'exploitation du gisement de sel est celle des piliers abandonnés. Elle consiste à laisser de place en place de gros piliers de minerai qui supportent le toit et empêchent tout affaissement en surface.



ne et morte à Paris (1838-1839). On notera la nette séparation entre la ville de Dieuze, entourée de fortifications médiévales remontant à 1317, et la saline, gros bâtiment à allure de château entouré de fortifications bastionnées et talutées.

L'abattage se fait au pic et à l'explosif. Le sel est ensuite broyé avant expédition. Dans la mine de sel, l'exploitation est propre, pas d'eau, pas de poussières, pas de grisou. L'extraction de sel n'étant plus possible depuis la mine, ce mode d'exploitation est abandonné et remplacé par des sondages donnant une saumure saturée. Le sel est alors extrait par cristallisation pour obtenir deux types de sel : le sel gros et le sel fin. Le sel gros s'obtient par l'ancien procédé des poêles (20 m x 8 m x 0,80 m), abandonné en 1966.

Jusqu'en 1936, le sel fin est produit dans des poêles rondes (de 7 à 8 m de diamètre) qui sont "agitées" pour donner une cristallisation différente. Ce procédé est abandonné pour une technique plus moderne utilisant un évaporateur à effet multiples.

La production de sel s'arrête définitivement en 1973.

PLAN DE LA VILLE ET SALINE DE DIEUZE EN 1630 *

"La ville est revêtue de pierres et de briques. Le fossé est plein d'eau qui ne peut se vider à cause des marais et des rivières qui le remplissent.

La saline est fermée d'une simple muraille aux quatre coins de laquelle il y a une tour. Sa fortification est de pierre par le bas et revêtue de gazons par le haut, fraizée et palissadée comme le chef couvert."

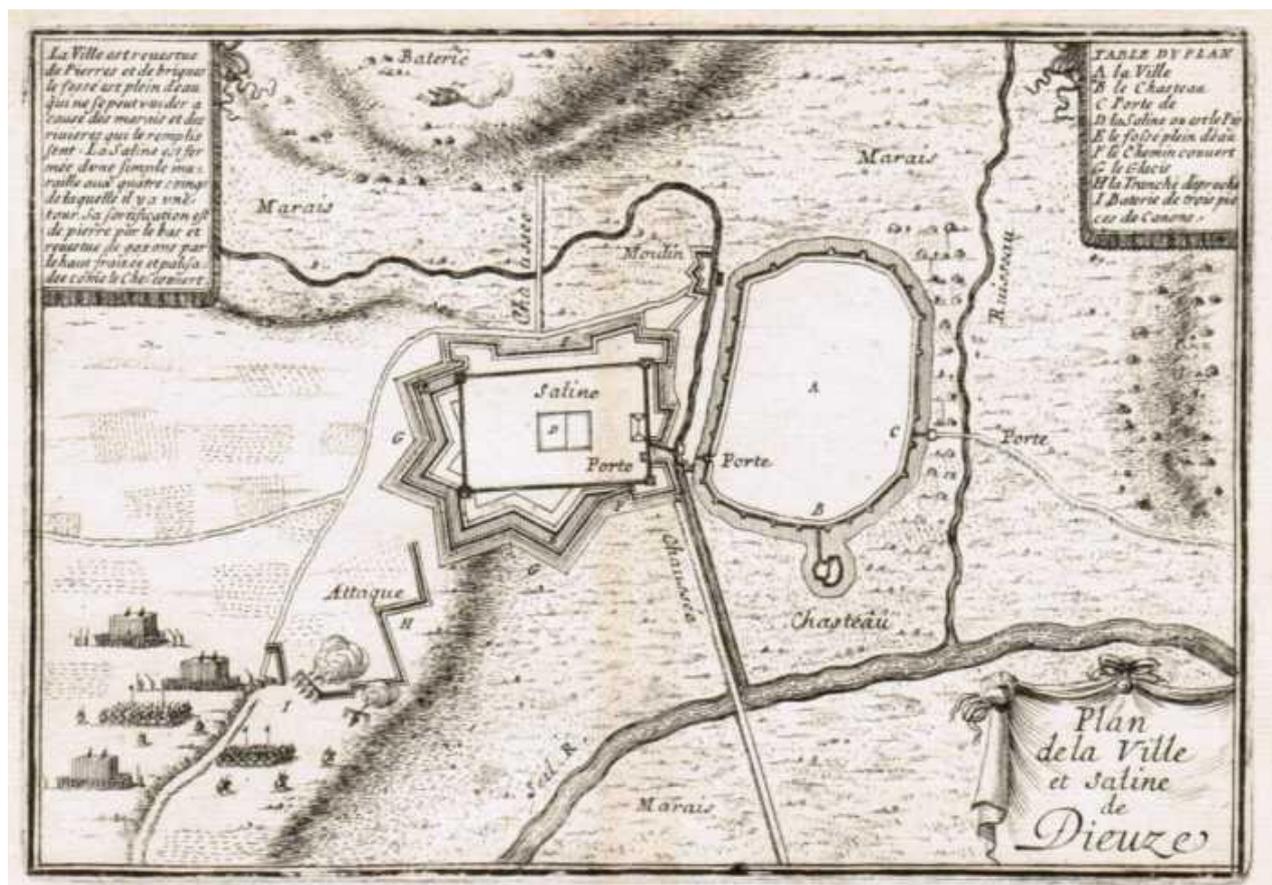


Tableau du plan

- A. La ville**
- B. Le chasteau**
- C. Porte**
- D. La Saline où est le puits**
- E. Le fossé plein d'eau**
- F. Le cheminement**
- G. Le glacis**
- H. Tranchée d'aproche**
- I. Batterie des trois pieces de canons**